

Cerema

Présentation :

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public sous la tutelle du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Il se positionne au service de l'adaptation des territoires au changement climatique dans le rôle d'expert intégrateur de référence, fédérateur du dialogue entre acteurs publics et privés locaux, pour constituer les orientations de travail au plus près des besoins et des réalités vécues, et proposer des solutions globales aux territoires pour s'adapter aux évolutions du climat, au bénéfice de leurs habitants.

La résilience des littoraux représente un véritable défi pour les territoires en raison des multiples pressions qui s'y exercent et qui seront exacerbées par les impacts du changement climatique, en particulier l'élévation du niveau de la mer et le recul du trait de côte. 20% des communes des côtes françaises sont soumises à un phénomène d'érosion tel qu'elles doivent engager une recomposition de leur territoire.

Le Cerema accompagne les projets d'aménagement des territoires littoraux et met à disposition son expertise en géo-information, planification, observation du trait de côte ou réduction des impacts des activités sur le milieu marin.

Services et partenariats mobilisables pour les collectivités littorales :

Appui à la connaissance et à l'observation des littoraux et des phénomènes côtiers :

Appui à la structuration d'observatoires locaux et à l'acquisition et l'utilisation de données de suivi du littoral

- Gouvernance
- Cahiers des charges et protocoles d'acquisition (données, suivi) en temps normal et en temps de crise
- Spécifications géomatiques pour les données et systèmes d'information géographique
- Diffusion et valorisation des données

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la cartographie locale d'exposition au recul du trait de côte

- Cahier des charges en lien avec les recommandations nationales
- Suivi des travaux
- Évaluation et partage des résultats
- Formation des équipes des collectivités locales pour la bonne conduite des opérations de cartographie

Compréhension des phénomènes côtiers et du fonctionnement du littoral

- Expertise sur les niveaux marins extrêmes et les houles extrêmes
- Réalisation ou assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi d'études de connaissance
- Retours d'expérience et analyse historique.

Appui aux projets de territoires littoraux résilients :

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de projets de territoires littoraux et dans leurs prolongements en mer

- Structuration de gouvernance et exercice de concertation
- Lien avec différents plans et programmes existants
- Montage juridique, administratif et financier des projets de territoires littoraux (y compris les Projets Partenariaux d'Aménagement)

Appui à la prise en compte des risques littoraux dans les outils de planification

- Stratégies locales de gestion des risques d'inondation dans les territoires complexes, projets de recomposition des territoires littoraux, SCOT et PLU

Accompagnement de la mise en œuvre des Projets Partenariaux d'aménagement

- Apport d'expertise dans les instances d'orientation et de suivi

Appui à la gestion du trait de côte, dans un contexte de changement climatique :

Appui à la réalisation d'un diagnostic territorial des risques littoraux et des ouvrages de protection

- Synthèse des connaissances existantes sur le territoire, des tempêtes historiques et des dégâts causés
- Phénomènes et aléas passés connus, des aléas actuels et futurs dans un contexte de changement climatique
- Inventaires et diagnostic des ouvrages de protection et/ou structures naturelles de défense (cordons littoraux) et des ouvrages portuaires
- Diagnostic de la vulnérabilité des espaces littoraux
- Intervention experte et aide à la décision en période de crise et post-crise pour les ouvrages

AMO et expertise pour l'élaboration de démarches PAPI ou d'études de connaissance de la dynamique côtière et de gestion du trait de côte

- Caractérisation des sites, définition de modalités de gestion du littoral, propositions d'actions et d'aménagement du site, analyse des événements de tempêtes et identification des enseignements, appui à la construction d'une stratégie locale...

Appui, assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou expertise pour la conception, le dimensionnement, la gestion et l'évaluation des coûts associés aux ouvrages de protection côtiers (recul du trait de côte, submersion marine)

Appui, assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou expertise pour la gestion et la valorisation des sédiments issus de dragages côtiers

Exemples de mise en œuvre :

Partenariats Gestion Intégrée du Littoral ANEL Cerema

Lancé en octobre 2019, cet appel à partenaires permet d'accompagner des territoires littoraux engagés dans une démarche d'analyse ou de prospective, de manière à aménager durablement des espaces dans une perspective d'adaptation au changement climatique. Les fiches projets sont disponibles sur le site dédié :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/17-territoires-accompagnes-appel-partenaires-cerema-anel>

Programme « Trait de Côte »

L'article 2039 de la loi « Climat et résilience » introduit l'obligation, pour une liste de 126 communes visées par décret, de cartographier les zones menacées par l'érosion du trait de côte. Le Cerema pilote le programme national d'accompagnement des communes pour la réalisation de leur outil cartographique sur la période 2022-2026.

Programme « Résorption des décharges littorales menacées par l'érosion côtière »

Lors du Sommet international One Ocean Summit qui s'est tenu à Brest en février 2022, la France a annoncé la résorption en 10 ans des décharges littorales présentant un risque de rejet de déchets en mer, en métropole comme en outre-mer (67 décharges prioritaires déjà identifiées). L'État a confié au Cerema le pilotage du programme d'accompagnement des collectivités pour le traitement des décharges et de renaturation des sites (2022-2026).

Plan tourisme- France Vue sur Mer

Le Cerema accompagne les collectivités, établissements publics, associations, etc. sur les opérations : « Sentiers de Nature », « Sentier du Littoral », « Modernisation et verdissement des bases nautiques et ports de plaisance » pour aider les territoires à se donner l'opportunité de repenser l'aménagement des espaces littoraux.

<https://www.cerema.fr/fr/destination-france>

Conditions particulières ou préalables

Les prestations sont réalisées **sur contrat** : expertise, études, ingénierie, innovation, recherche, formation

L'**adhésion des collectivités** à l'établissement permet de mobiliser plus facilement son expertise et son potentiel d'innovation.

L'**établissement peut lancer des Appels à Partenaires thématiques** comme en 2019 sur la **Gestion Intégrée du Littoral** ou en 2021 sur la **compétence Gemapi (en cours actuellement)**. Ces démarches spécifiques offrent un cadre et des modalités de travail destinés à co-produire avec les acteurs des territoires. Les projets en partenariats ainsi élaborés bénéficient de la mobilisation de ressources et de moyens propres à l'établissement, en complément de ceux de ses partenaires. Ils ont notamment vocation à développer l'innovation et la capitalisation des connaissances.

Documents de référence utiles :

L'intégralité des ressources éditées par le Cerema se situe sur **la plate-forme en ligne** :

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/general>

ainsi que sur la **plateforme documentaire** : <https://doc.cerema.fr/>

Notamment :

- Changement climatique – Adapter les territoires littoraux, Collection Les Essentiels
- Littoral – Intégrer l'évolution du trait de côte à son projet de territoire, Collection Les Essentiels
- Planification littorale – Contraintes et potentiels, Collection Les Essentiels
- Aléas littoraux- Redéfinir sa stratégie de protection, Collection Les Essentiels

- **Portail GEOLITTORAL**

Portail d'accès aux données de référence sur le littoral ainsi que de mise en valeur de documents de référence tel que les recommandations nationales, à destination des collectivités concernées, pour l'élaboration des cartographies locales prévues par la loi pour réaliser des projections du trait de côte à 30 et 100 ans (Cerema-Brgm).

<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/>

- **Expertises-Territoires par le Cerema**

Apprendre et agir pour répondre ensemble aux défis de la transition écologique au sein des territoires : Coopérez, partagez vos expériences, trouvez des réponses à vos besoins, co-construisez les expertises d'aujourd'hui et de demain dans une plateforme de partage et de collaboration.

<https://www.expertises-territoires.fr/>

Coordonnées :

Cerema Hauts-de-France

44 ter rue Jean Bart, 59000 Lille

03.20.49.60.00

Contacts sur le sujet :

Céline HEBRARD LABIT

Directrice de projets en Gestion des ressources naturelles

celine.hebrard@cerema.fr

06.60.97.43.38

Nos services et actualités sur le domaine Mer et Littoral :

<https://www.cerema.fr/fr/activites/mer-littoral>